

## Motion du Conseil d'Administration du Lycée Jean Perrin

Jeudi 6 février 2020

En l'état actuel, la dotation horaire globale des moyens prévue pour notre établissement pour la rentrée 2020 est insuffisante pour répondre aux besoins de fonctionnement et assurer la réussite de tous nos élèves.

Nous, représentants des enseignants, élus au CA, souhaitons davantage d'ambition pour assurer des meilleures conditions de travail et d'étude pour tous, et les moyens pour adopter les mesures suivantes :

- **La création de divisions supplémentaires** : la DHG conduit à des effectifs pléthoriques, avec une moyenne de 35 élèves par classe aussi bien en série générale que technologique. Dans les groupes de spécialités, comment envisager une pratique de l'oral satisfaisante, la mise en oeuvre des connaissances et la différenciation dans de telles conditions, sans parler de la préparation du Grand Oral en terminale ?
- **Des heures postes supplémentaires** : en l'état actuel, la dotation horaire globale est en baisse de 37 Heures Postes pour la rentrée 2020 et 3 suppressions de postes sont annoncées (Italien, Lettres Modernes, Physique-Chimie), postes occupés par des collègues investies dans leur métier, et qui contribuent de manière importante à la réussite de nos élèves. D'autres enseignants voient leur poste menacé (entre 6h et 8h de moins en Philosophie et plus de stagiaire prévu à la rentrée dans cette matière, l'équivalent d'un poste en moins en Mathématiques, un demi poste en moins en Sciences et Vie de la Terre, 5h en moins en Sciences Economiques et Sociales,) Une spécialité supplémentaire est annoncée pour l'an prochain en classe de première, sans budget supplémentaire. Il est aujourd'hui indispensable que cette dotation comprenne davantage d'heures postes pour assurer un encadrement suffisant des élèves qui nous sont confiés. Concrètement, nous aurons plus d'élèves l'année prochaine avec moins d'heures pour les encadrer : comment croire encore que cette réforme n'a d'autre objectif que celui de faire des économies ?
- **Le maintien de dédoublements** : le projet de répartition ne permet pas de maintenir le dédoublement de certaines heures de cours, comme en série technologique pour la Philosophie. Toujours en série technologique, les élèves sont regroupés en allemand et en italien en première et en terminale avec des élèves de série générale, alors que leurs besoins restent spécifiques, d'autant plus que la réforme a augmenté le niveau d'exigence en langues dans cette filière. Aucun dédoublement prévu en Sciences Economiques et Sociales. Cette logique comptable qui consiste à supprimer des groupes ou des options (LV3, Arts Plastiques, Musique et Latin l'an passé déjà) à faible effectif va à l'encontre de la mission de service public qui nous est confiée, et nous refusons de rentrer dans cette logique. Tout usager d'un service public doit pouvoir avoir accès aux mêmes services.

De plus, avec l'abandon d'une spécialité en fin d'année de Première, les enseignements de spécialité sont mis constamment en concurrence et fragilisent les postes des enseignants d'une année sur l'autre. Nous voulons enseigner de façon sereine, dans une continuité profitable aux élèves.

Nous ne pouvons accepter les propositions faites car cela reviendrait à les cautionner, et donc à participer à la dégradation d'un service public dans lequel nous avons souvent décidé de travailler par conviction. Enseigner avec bienveillance dans de telles conditions de travail devient intenable.